CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E183276** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2026**

ÉDITÉ LE 19/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/06/2018

Raison sociale : LC THERMIC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/08/2024

Capital : 100 000

14 AVENUE EUGENE FREYSSINET
95740 FREPILLON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 841 259 187 00059

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2153249-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H12537H1244000/001 558145/13

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H12537H1244000/001 558145/13

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 01 82 41 12 39 **Fax :** 00

Portable : 0612991945

Responsabilité légale :
SCHMITH KOFFI PRÉSIDENT / SIDIBE KANTARA DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : k.sidibe@ife-france.fr

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 248 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	13	21/11/2023
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		21/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025